Image not found or type unknown

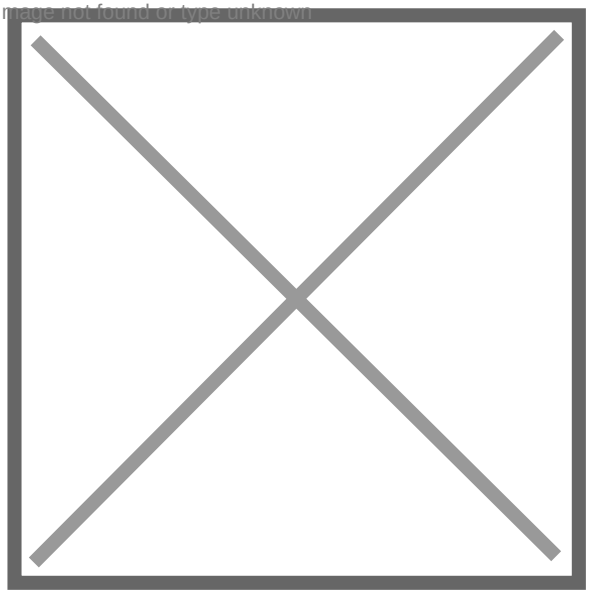

Plan de sauvegarde de l'emploi

Par **RdIsav72**, le **23/03/2019** à **09:08**

Bonjour,mon entreprise est en procédure de PSE sans départ volontaire. Mon poste est supprimé et je ne suis pas intéressé par les propositions de reclassement..Ma hiérarchie c'est que j'ai une promesse d'Embauche ailleur..Nous devons répondre à 2 propositions de reclassement avant de recevoir la notification de licenciement. La procédure est longue, j'en ai reçu une et pour éviter de perdre du temps mon employeur me propose une suspension de mon contrat de travail pour que je puisse intégrer ma nouvelle entreprise.
Mes questions
Est-ce qu'il y a un risque pour mes indemnités négocier par le PSE ?
Dois je remplir un autre document pour lever tout les doutes ?
Merci d'avance de vos réponses

Par **morobar**, le **24/03/2019** à **10:01**

Bonjour,
[citation]mon employeur me propose une suspension de mon contrat de travail [/citation]
Sous quelle forme:
* rupture conventionnelle ?
* congé sabbatique (de 6 mois mini à 11 mois maxi)?
* congé sans solde (organisation, rémunération et durée sont convenus entre salarié et entreprise)?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés